

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Le combat continue

**C'est, bien sûr, la tristesse qui dominait, dimanche soir, à l'annonce des résultats du second tour de l'élection présidentielle, dans les rangs du Parti Socialiste et, au-delà, de toute la gauche qui s'était rassemblée derrière Ségolène Royal. Mais certainement pas le découragement.**

En effet, le slogan "Le Finistère en haut, à gauche" est plus que jamais d'actualité. Dans notre département, Ségolène Royal est arrivée en tête dans sept circonscriptions sur huit. 56,14 % dans celle de Quimperlé-Concarneau, 55,91 % dans celle de Brest centre, 55,83 % dans celle de Morlaix, 55,22 % dans celle de Quimper, 54,23 % dans celle de Pont-l'Abbé-Douarnenez, 53,59 % dans celle de Châteaulin-Carhaix et 50,94 % dans celle de Brest rural. Seule, la 5<sup>ème</sup> (Landerneau-Landivi-

siau) a placé Nicolas Sarkozy en première position mais de 43 voix seulement.

Jean-Jacques Urvoas n'a pas manqué, dès les résultats connus, de remercier les 301 788 électeurs qui ont choisi le bulletin Ségolène Royal.

Au total, notre candidate réalise un score de 53,85 % dans le Finistère. La carte électorale de la Bretagne occidentale est presque entièrement rose, à l'exception de la presqu'île de Crozon, du Léon et d'une partie de la frange côtière du Sud-Finistère.

Dans de nombreuses communes dirigées par des maires de droite, Ségolène Royal arrive en tête et, souvent, largement. L'exemple le plus flagrant est celui de Quimper où la candidate socialiste obtient 59,11 % des suffrages. Mais c'est aussi le cas à Scaër (61,70 %), au Relecq-Kerhuon (57,65 %) à Plonéour-Lanvern (57,01 %), à Pont-l'Abbé (55,63 %) à Plouzané (54,31 %), à Guipavas

SUITE PAGE 2

## Rassemblés face aux défis

**Les socialistes attendaient ce scrutin depuis cinq ans.**

Notre parti l'abordait de belle façon. Nous avons obtenu de spectaculaires victoires aux régionales, aux cantonales et aux européennes. Le gouvernement avait été sanctionné par la rue lors du conflit sur le CPE et lors du référendum. Nous avons ouvert des pratiques nouvelles à travers une désignation exemplaire de notre candidate à la présidentielle.

Néanmoins, le 6 mai, malgré tous ces éléments, la victoire n'a pas été au rendez-vous et c'est Nicolas Sarkozy qui a été élu -nettement- Président de la République. Son opération de mystification a finalement été couronnée de succès. Notre tristesse de dimanche soir était à la hauteur de la dimension de nos espoirs.

Heureusement, ce scrutin comporte quelques éléments de réconfort. Et d'abord, la hauteur de la participation. Avec 87,35 %, nous enregistrons le plus haut taux dans un second tour depuis 1974.



J-Jacques Urvoas

C'est un nouveau désaveu des Finistériens à l'encontre de Jean-Marie Le Pen qui les avait appelés à l'abstention.

Ensuite, la très belle première place de Ségolène Royal dans le département. Avec 53,85 %, c'est presque autant que François Mitterrand, le

8 mai 1988, et c'est même mieux en suffrages exprimés. Au nom de la fédération, je salue notre candidate pour la combativité, la détermination et

SUITE PAGE 2

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 10/05/2007



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## EN CLAIR !

**Le Télégramme a publié vendredi dernier un éditorial choquant.**

*D'abord parce qu'il intervenait à la veille du vote et ne laissait donc pas la place à une contestation de notre part. Ensuite, car il dépeignait Ségolène Royal en des termes inadmissibles. Ce journal est un acteur essentiel de la démocratie dans notre région. Les socialistes sont attachés à la liberté d'expression et à l'indépendance des journalistes qui s'expriment chaque jour dans les différents quotidiens. Chaque organe de presse est évidemment maître de sa ligne éditoriale mais nous n'étions pas habitué à ce que Le Télégramme se comporte comme un journal d'opinion au service exclusif d'un candidat. Il nous reste à souhaiter que cette tribune soit un dérapage et n'annonce pas une direction durable.*

PS 29

# Le combat continue (suite)

Le slogan "Le Finistère en haut, à gauche" est plus que jamais d'actualité.

••• (52,22 %), à Plougastel-Daoulas (51,23 %) ou à Locmaria-Plouzané (50,77 %).

Autre motif de satisfaction : le taux de participation de 87,40 %, particulièrement élevé. "Il s'agit là d'une seconde défaite pour Jean-Marie Le Pen qui avait appelé à l'abstention", s'est félicité Jean-Jacques Urvoas. "Je suis heureux de cette participation des citoyens. C'est un résultat reconfortant", confirmait Pierre Maille tandis que François Marc assurait que "le regain de citoyenneté connu au premier tour trouve une part d'explication dans le volontarisme politique que Ségolène Royal a su exprimer pour remettre les préoccupations du quotidien au cœur du débat public".



Ségolène Royal entourée des élus socialistes du Finistère

Enfin, la belle campagne de Ségolène Royal, "conduite avec pugnacité et audace", selon l'expression de Louis Le Pen, est saluée. "Merci Ségolène", écrivait, le 7 mai, le sénateur François Marc. "Je suis fier de l'avoir soutenue", confirmait Pierre Maille, président de son comité de soutien départemental.

L'inquiétude était forte à l'annonce des résultats. "Vivre aujourd'hui avec un travail à temps partiel, c'est dur. Et je pense que Sarkozy ne va pas répondre à ça", craignait Marylise Lebranchu tandis que Yolande Boyer se disait inquiète de "la mise en œuvre d'un état partisan, partial, au service d'un clan" et que Nicolas Morvan appelait à "la vigilance face aux atteintes à la justice sociale, aux libertés publiques et au pacte républicain".

Les craintes sont d'autant plus grandes que les groupes de presse, qui ont soutenu la candidature de Nicolas Sarkozy, étaient montrés du doigt. "Nicolas Sarkozy a tissé sa toile depuis cinq ans en prenant appui sur la colossale mobilisation en sa faveur des télévisions et médias nationaux dont beaucoup sont détenus par des puissances

d'argent bien connues", rappelait François Marc tandis que Louis Le Pen constatait que "les forces de l'argent, impatientes de voir régner un ordre dur, l'ont emporté".

"Allons-nous en prendre pour cinq ans fermes ?" se demandaient les militants socialistes dimanche soir. Ce n'est pas certain.

Dans un mois, les électeurs seront à nouveau appelés aux urnes. "Si une bataille est perdue, le combat redémarre aujourd'hui pour l'élection législative", soulignait la sénatrice Yolande Boyer. "Nous avons le devoir d'assurer un groupe parlementaire aussi large que possible et, pourquoi pas, majoritaire à l'Assemblée Nationale. La Bretagne peut y contribuer", précisait le président du BREIS, Bernard Poignant. "Si les législatives ne sont pas le troisième tour de l'élection présidentielle, il n'en demeure pas moins que ce rendez-vous est un moment crucial pour notre République". "Nous allons avoir une obligation de résultats lors des législatives pour ne pas avoir une chambre toute bleue", expliquait Marylise Lebranchu.

Pour Nicolas Morvan, "les électeurs finistériens nous donnent mandat pour porter le rééquilibrage des pouvoirs". "Nous allons donc continuer avec la même intensité que lors de la campagne présidentielle le travail politique pour plus de justice, de démocratie, de tolérance et de respect", annonçait Richard Ferrand, candidat aux législatives dans la 6<sup>ème</sup> circonscription.

L'heure, pour les socialistes, est au rassemblement. "Parce que les défaites sont les creusets dans lesquels se construisent les victoires de demain, plus que jamais, il est nécessaire que toutes celles et tous ceux qui croient aux valeurs de justice sociale et au progrès se rassemblent", indiquait Jean-Jacques Urvoas pour qui "le combat pour une France plus juste ne s'arrête pas le 6 mai".



Ségolène Royal à Brest, le 4 mai

# Rassemblés face aux défis (suite)



Les militants ont tout donné

••• l'audace avec lesquelles elle a conduit sa campagne.

Parallèlement, les résultats particuliers du Finistère autorisent des espérances pour les échéances à venir. La gauche est majoritaire dans sept circonscriptions sur huit. Et dans celle qui se singularise, la 5<sup>ème</sup> (Landerneau-Landivisiau), l'écart est de moins de 50 voix au profit de Nicolas Sarkozy, sur 78 000 votants ! Alors, bien sûr, il ne faut pas extrapoler. Les plus de 300 000 électeurs qui ont porté leurs suffrages sur Ségolène Royal, lui

**La gauche est majoritaire dans sept circonscriptions sur huit**

donnant – et avec quel élan – la première place, ne choisissaient pas leur député. Pour autant, je veux dire à ces électeurs qui espéraient tant dans le changement et qui voulaient écarter les chocs d'une droite dure que leur choix

prend une autre dimension avec les élections législatives qui viennent.

Enfin, je souhaite chaleureusement remercier les adhérents du PS qui se sont pleinement engagés dans cette belle campagne. Sans compter leur temps, ils ont porté et diffusé le pacte présidentiel de notre candidate dans des réunions publiques, sur les marchés, partout dans le Finistère. Je ne me souviens pas d'une fédération aussi ardemment mobilisée dans aucune autre présidentielle. Ils ont été une force indispensable et peuvent être fiers du travail accompli. Rien ne sera jamais possible sans eux.

Dès demain, ils sauront être les gardiens vigilants de notre unité. Parce que l'élection de Nicolas Sarkozy est trop grave, trop risquée pour l'avenir, je ne doute pas qu'ils sauront veiller à ce que le PS demeure rassemblé pour, dans un effort collectif, être à la hauteur du défi qui est maintenant posé.

Jean-Jacques Urvoas  
Premier secrétaire fédéral

## Bravo les militants !

*“Pendant l'entre deux tours, nous avons vraiment été au taquet”, confiait, le 6 mai au soir, Marc Coatanéa, secrétaire du Comité de ville de Brest.*

Les bons scores obtenus par Ségolène Royal dans le Finistère ne doivent, en effet, rien au hasard. Les militants socialistes y ont été particulièrement actifs.

En plus des 60 000 tracts envoyés par l'équipe nationale de campagne, la fédération en a tiré 60 000 autres dans un temps record. Dans chaque circonscription, un meeting a été organisé.

Mais surtout, les militants ont démontré leur capacité de mobilisation et d'organisation. D'abord, pour la visite de Dominique Strauss-Kahn dans le département, le 30 avril. Dans l'après-midi, il est allé à la rencontre des Brestoïses, rue Jean-Jaurès et, le soir, il a pris la parole devant plus de 1 200 personnes, à Quimper, au Chapeau Rouge. *“Je n'ai jamais vu autant de monde dans cette salle”, s'est exclamé Jean-Jacques Urvoas, en montant à la tribune.*



*“C'est le plus beau meeting de ma campagne”, a reconnu Ségolène Royal*

Mais l'événement qui restera dans les mémoires fut, sans conteste, le grand rassemblement autour de Ségolène Royal, place de la Liberté, à Brest, le 4 mai. Après avoir inauguré la nouvelle mairie de Rosporden et pris la parole devant près de 2 000 personnes, la candidate avait visité l'usine *Armor Lux*, à Quimper.

Dans la soirée, 20 000 personnes l'ont acclamée alors qu'elle s'exprimait du haut du perron de l'Hôtel de Ville, après Pierre Maille, François Cuillandre et la candidate des Verts à la présidentielle, Dominique Voynet. Plus de 150 militants ont contribué à la réussite de cette journée, en particulier en assurant le service d'ordre.

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### Un bastion progressiste

Avec Romain Pasquier

**Élection après élection, la gauche confirme son implantation dans l'Ouest et dans le Finistère, en particulier.**

**Romain Pasquier, chercheur au CNRS, commente les résultats obtenus par Ségolène Royal en Bretagne.**

**Cap Finistère : Peut-on aujourd'hui qualifier la Bretagne de “bastion de gauche” ?**

**Romain Pasquier :** Depuis quelques années, on assiste à la création, en Bretagne, d'un “bastion progressiste”. Dans cette région, la gauche est régulièrement majoritaire en voix. Le vote breton se distingue de la moyenne nationale. Le 6 mai, Ségolène Royal inverse même complètement le rapport de forces.

**Cap Finistère : Comment peut-on expliquer cette singularité bretonne ?**

**Romain Pasquier :** La gauche bretonne est très moderne. Depuis les années 70, avec la deuxième gauche, elle a su tisser des liens entre l'électorat populaire et la démocratie chrétienne. On a pu le constater, le 6 mai. Au niveau national, les électeurs de François Bayrou se sont équitablement partagés entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal tandis qu'en Bretagne, ils ont majoritairement voté pour la candidate de gauche. Il faut aussi tenir compte des transformations sociologiques, comme l'apport de nouvelles populations plus jeunes, plus diplômées et plus urbaines, ouvertes sur l'Europe et le monde et moins sensibles aux thèmes de droite, comme la morale, l'ordre ou l'autorité. En outre, la Bretagne est une terre d'équilibre. L'écart entre les revenus y est assez faible. C'est une région de classes moyennes, une terre modérée.

**Cap Finistère : Cette position est-elle solide ?**

**Romain Pasquier :** Oui, je le pense. Si on regarde sur la longue durée, on constate que la gauche arrive pour la première fois en tête en Bretagne au second tour de la présidentielle de 1981. Ensuite, depuis la seconde moitié des années 90, elle arrive nettement et systématiquement en tête. Mais les législatives du mois de juin constitueront un bon test pour vérifier cette solidité car il existe toujours une prime au camp du Président qui vient d'être élu.

**Cap Finistère : Justement, peut-on extrapoler les résultats de dimanche ?**

**Romain Pasquier :** Les législatives ne sont pas le troisième tour de la présidentielle. Ce ne sont pas la déclinaison dans les 577 circonscriptions de France du résultat de la présidentielle. Il faut tenir compte des problématiques locales, du bilan des élus sortants. Mais on assistera probablement à un rééquilibrage du nombre des députés en faveur de la gauche.

## Rendez-vous

**12 mai**

A 11 h 00, rassemblement des socialistes et sympathisants du Finistère à l'occasion de l'anniversaire du 10 mai 1981, à la stèle Venizela à Beg an Fry, à Guimaëc.

**18 mai**

18 h 00, heure limite d'enregistrement des candidatures aux législatives.

**21 mai**

Ouverture de la campagne officielle des législatives.

**10 juin**

Premier tour des élections législatives.

**17 juin**

Second tour des élections législatives.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

# Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Dialogue compétitif relatif au marché d'acquisition et de mise en œuvre d'une plate-forme de création, de gestion de contenu et de publication en ligne dans le cadre de la refonte du site web de la collectivité

**Section I - Pouvoir adjudicateur :** Brest Métropole Océane - Direction des Marchés - 24, rue Coat ar Guéven - BP 92242 - 29222 BREST CEDEX 2 - Tél. 02.98.33.54.11 - e.mail : [marches@brest-metropole-océane.fr](mailto:marches@brest-metropole-océane.fr) - Fax : 02.98.33.54.15.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Direction de la communication - Ville de Brest - Claude CARNOT - 29200 Brest. Tél. : 02 98 00 81 30 - E-mail : [claudc.carnot@brest-metropole-océane.fr](mailto:claudc.carnot@brest-metropole-océane.fr).  
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : Direction des Marchés.

Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques.

**Section II - Objet du marché :** Acquisition et mise en œuvre d'une plate-forme de création, de gestion de contenu et de publication en ligne dans le cadre de la refonte du site web de la collectivité.

Marché de services.

Catégorie de service : 05.

Lieu principal de prestation : 24, rue Coat ar Guéven, 29222 Brest Cedex.  
Code NUTS FR522.

L'avis implique un marché public.

Description succincte du marché : refonte du site Internet de la Collectivité.

Classification CPV : 72000000.

Classification des produits : services informatiques.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

Division en lots : Non.

Variants acceptés : Oui.

Quantité ou étendue globale :

- une tranche ferme incluant la plate-forme destinée à recevoir et faire vivre les contenus définis par la collectivité ; l'hébergement durant les deux premières années du marché. Soit les spécifications détaillées de la plate-forme ; la définition et la réalisation de la charte graphique et ergonomique du Site, en liaison avec le service Communication ; la définition de l'architecture technique et fonctionnelle ; la fourniture d'une plate-forme logicielle opérationnelle (y compris son hébergement) ; les développements et prestations d'intégration nécessaires ; la réalisation des deux versions V1 et V2 du Site ; l'assistance à la mise en production, la formation ; l'exploitation (mise en œuvre et hébergement) du Site ; le pilotage, l'organisation et l'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre du Site ; la maintenance de la plate-forme.

- une tranche conditionnelle incluant l'hébergement, l'exploitation et la maintenance pour les deux années suivantes.

Options : non.

Le présent marché relève du domaine des prix révisables.

Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité.

Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Financement sur fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, le groupement sera conjoint avec mandataire solidaire.

En cas de groupement, les pièces requises à l'appui de la candidature seront remises par chaque membre du groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

1 - Garanties techniques : Capacité du candidat à la mise en œuvre (démarches, méthodologies et outils de management et pilotage de projet ; compétences, effectifs et moyens de paramétrage, développement, conception graphique, formation, gestion de projet) ; capacité du candidat à la maintenance ; qualification et certifications professionnelles (partenariat/agrèments constructeurs et éditeurs ; assurance qualité).

2 - Références opérationnelles : pertinence des références portait Internet ; capacité économique et financière.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services et fournitures auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices.

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : les références opérationnelles (liste des principaux services et fournitures similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant notamment la ligne de produits mis en œuvre, le montant de l'opération, la date et le destinataire. Chacune de ces références mentionnera de manière obligatoire les coordonnées d'un correspondant pouvant être joint à titre de renseignements.

Garanties techniques (effectif global et importance du personnel d'encadrement, déclaration précisant l'équipement technique dont l'entreprise dispose pour l'exécution des services, l'indication des titres d'études et de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée.

Les certifications professionnelles dont est doté le candidat (agrèments constructeurs et éditeurs). La preuve de la qualification est apportée par tous moyens. Les compétences en matière de méthodologie et de pilotage de projets similaires (plan d'assurance qualité, plan de développement, tableaux de bord, etc.) seront mises en évidence.

Marchés réservés : non.

La prestation est réservée à une profession particulière : non.

Type de procédure : dialogue compétitif. Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer. Nombre minimal envisagé : 3 ; nombre maximal : 5.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1) qualités techniques et fonctionnelles.

Pondération : 60 %

2) Coût. Pondération : 40 %.

Une enchère électronique sera effectuée : non.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2007-035.

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

Date limite de réception des candidatures : 7 juin 2007 à 12 h 00.

Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : 12 juin 2007.

Langue pouvant être utilisée dans la candidature : français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 180 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

Marché périodique : Non.

Marché inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : non.

"La Collectivité cessera d'expédier des règlements de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des candidatures (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place)".

Modalité d'ouverture des candidatures : séance non publique.

Mode de calcul de la pondération : cf R.C.

Règlement de consultation à demander par fax au 02.98.33.54.15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I et disponible à l'adresse Internet <https://www.e-megalisbretagne.org/>.

Le dossier de candidature placé sous enveloppe devra être transmis par tous moyens permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à M. le Président de Brest Métropole Océane, Direction des Marchés. L'enveloppe portera la mention "Dialogue compétitif relatif à la mise en œuvre d'une plate-forme de création, de gestion de contenu et de publication en ligne dans le cadre de la refonte du site web de la collectivité". "candidature/ne pas ouvrir".

L'offre sera déposée sous forme papier accompagnée d'une version électronique sur CD-Rom. Elle pourra également être déposée par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.e-megalisbretagne.org/>.

Règlements délivrés gratuitement.

Durée du marché : tranche ferme : 2 ans ; tranche conditionnelle : 2 ans.

Date d'envoi du présent avis : 30 avril 2007.

## EN SAVOIR PLUS ...

### Des actes inadmissibles

François Cuillandre, maire de Brest, et Marc Coatanéa, secrétaire du Comité de ville, ont fermement condamné les dégradations commises dans la nuit du 6 mai contre les locaux de l'UMP, des commerces et du mobilier urbain, dans les rues de Brest. Rien ne peut justifier de tels comportements aussi stupides que dangereux.